

L'Instigateur

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2017

ÉCONOMIE

RÉFECTION ANNUELLE DE LA CHAUSSÉE

La Ville a procédé à la réfection des fondations et du pavage d'une partie des rues suivantes : chemin de la Bataille Sud, rue Rosaire-Circé, rue Saint-Henri et chemin Saint-José. Le revêtement du terrain de basketball du parc Conrad-Roy et d'une partie de la cour arrière des ateliers municipaux ont aussi fait partie de ces travaux.

Investissement : 1 117 000 \$ ▼



RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS AUTONOMES

La Ville a favorisé la venue de la résidence L'Alizéa dans le quartier Symbiocité, située au 125, rue de la Belle-Dame. Les 141 logements et les 39 chambres de ce projet avec divers services sont destinés aux personnes retraitées et autonomes.

Valeur du projet : 15 M \$



ALIZÉA
SITE RÉSIDENTIEL POUR RETRAITÉS

PROJET RÉSIDENTIEL SYMBOICITÉ LA PRAIRIE

Les travaux d'infrastructures des phases II, III et IV dans le nouveau quartier Symbiocité La Prairie sont en voie d'être terminés, ce qui permettra d'offrir une gamme diversifiée de constructions résidentielles contemporaines en plus d'assurer de nouveaux revenus à la Municipalité.

Le coût des travaux est assumé par le promoteur. ▼



NOUVEAUX COMMERCES

Plusieurs projets commerciaux reflètent la vitalité économique de la ville. Cette année, les surfaces commerciales suivantes ont notamment vu le jour : la Rôtisserie Benny&Co sur le boulevard des Prés-Verts et l'immeuble à bureaux de trois étages situé au 26, boulevard Taschereau, au coin de l'avenue de Balmoral.



PROJET RÉSIDENTIEL « TERRASSE CENT4 »

À la suite de la vente d'un terrain municipal, un projet résidentiel de 120 unités d'habitation a été mis en chantier sur le chemin de Saint-Jean. Deux des cinq bâtiments prévus sont déjà en construction.

La Ville procédera à un reboisement sous peu.

Le coût des travaux est assumé par le promoteur.

PLANIFICATION DU QUARTIER TOD

Le projet de quartier TOD élaboré de concert avec les citoyens suit son cours. Le protocole d'entente avec le promoteur a été signé, les terres contaminées ont été retirées et les besoins en matière d'infrastructures municipales ont été définis en conformité avec les orientations retenues. Déjà, l'installation de la clôture du parc linéaire longeant les cours arrière des riverains du secteur de la Clairière a débuté. Des consultations auront lieu l'an prochain dans le cadre de l'aménagement des parcs.

Le coût des travaux est entièrement assumé par le promoteur. ▼



ENVIRONNEMENT



▲ ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE ET DES RUES

Un nouveau système d'éclairage permanent de la façade de l'église La Nativité ainsi que l'illumination de l'aménagement paysager de la Maison-à-Tout-le-Monde ont été inaugurés cette année. Cette mise en valeur représente un des legs de la Ville dans le cadre de son 350^e anniversaire.

Investissement : 130 000 \$

De plus, le programme de remplacement des lampadaires dans les rues et les parcs suit son cours. Les nouvelles ampoules à diode électroluminescente (DEL) permettent d'améliorer l'éclairage et d'économiser de l'énergie. Cette année, le secteur ciblé était le Vieux-La Prairie.

▲ AGRILE DU FRÊNE

La Ville a poursuivi son plan d'action 2014-2017 de lutte contre l'agrile du frêne par le traitement à l'aide d'un bioinsecticide de certains frênes et la plantation d'arbres. La densification du couvert arboricole et le remplacement des frênes morts visent la conservation du patrimoine arboricole.



▲ RÉFÉCTION DES QUAIS

Les nouveaux quais du parc du Bassin-de-La Prairie sont composés d'une structure fixe et d'une autre amovible et flottante. Le réaménagement des quais améliore l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent et stabilise les berges de la rivière Saint-Jacques tout en mettant en valeur les rives du parc.

Investissement : 334 335 \$



▲ PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Cette année, la Ville a poursuivi son programme d'embellissement en mettant en valeur ses entrées. Un aménagement paysager nécessitant peu d'entretien a ainsi été réalisé à l'entrée est de la ville, sur le boulevard Taschereau en provenance de Brossard.

Investissement : 24 862 \$

▲ AMÉNAGEMENT PAYSAGER

La Ville a procédé à des aménagements paysagers dans le secteur Symbiociété La Prairie. D'autres travaux seront réalisés ultérieurement.



▲ TRANSPORT EN COMMUN AMÉLIORÉ

Le service de transport en commun a été une fois de plus amélioré grâce à l'exploitation d'un deuxième terminus au centre-ville de Montréal (Mansfield), à la bonification du réseau local par l'ajout de départs en soirée et les week-ends et à l'implantation du Vélobus, un service qui permet de transporter gratuitement les vélos sur certains circuits. Cette dernière initiative offre la possibilité de combiner vélo et autobus pour se rendre au boulot, à l'école ou encore pour explorer les pistes cyclables de la région.

De plus, un abri pour bicyclettes a été installé au stationnement incitatif de La Prairie et les abris pour les passagers ont été améliorés notamment par l'ajout d'un système de chauffage.

▲ ASSAINISSEMENT DES EAUX

Afin de respecter les nouvelles normes provinciales et fédérales en matière d'environnement, la station d'épuration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie, qui regroupe cinq municipalités, a fait l'objet de travaux majeurs.

Cette mise à normes a donné lieu à l'installation de divers équipements pour neutraliser le phosphore et les odeurs, mais aussi à l'ajout d'un système de biométhanisation pour dégrader la matière organique des boues à l'aide de micro-organismes en situation d'anaérobiose.

Ces mesures permettront de contribuer de façon notable au plan provincial de réduction de gaz à effet de serre (GES).

Investissement : 42 M \$
Subventions de divers paliers gouvernementaux : 21 M \$
Montant partagé entre les cinq municipalités concernées : 21 M \$

SOCIAL

AGRANDISSEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL GUY-DUPRÉ

La Ville a exécuté les travaux d'agrandissement et de rénovation du Centre multifonctionnel Guy-Dupré. Ce legs de la Ville dans le cadre du 350^e anniversaire de La Prairie vise à répondre aux besoins croissants de la population et des organismes du milieu communautaire.

Investissement : 6 391 000 \$

Subvention : 1 398 448 \$ du programme du Retour de taxes sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018)



ESPACE CITOYEN

Un nouvel espace citoyen polyvalent, la Place du 350^e, a été aménagé à l'arrière du Centre multifonctionnel Guy-Dupré. Cet espace public de célébration, de commémoration, de culture et de rencontre bonifie les services offerts au Centre multifonctionnel Guy-Dupré. Un environnement enchanteur, grâce au Sentier des arts ainsi qu'à une fontaine et un foyer, contribue à la beauté du site et à créer une ambiance reposante et chaleureuse. Il s'agit d'un autre legs de la Ville pour le 350^e anniversaire de La Prairie.

Investissement : 840 000 \$

NOUVEL ARÉNA MUNICIPAL

Le futur aréna de La Prairie sera doté d'une glace à son ouverture, mais pourra ultérieurement en accueillir une deuxième pour s'ajuster aux besoins. Cette année, les plans et devis de l'aréna ont été réalisés et les travaux de la phase 1 ont commencé sur un terrain municipal réservé à cet effet dans le nouveau quartier Symbiocité, situé au 250, rue du Vice-Roi. L'ouverture officielle de l'aréna est prévue à l'automne 2018. Les installations permettront également à la Ville d'offrir de nouveaux espaces pour tenir des événements.

Investissement : 13,4 M\$



MISE EN PLACE DE TROIS STATIONS DE RÉPARATION DE VÉLO

Il y a maintenant une station de réparation de vélo au parc du Rempart dans le Vieux-La Prairie (200, rue Saint-Ignace), une dans l'espace vert du sentier du Bocage (à l'intersection des avenues de la Briqueterie et Jean-Baptiste-Varin) et une autre au stationnement incitatif de La Prairie. Les cyclistes aux prises avec des bris mineurs peuvent maintenant remédier rapidement et gratuitement à la situation. Ces stations permettent également de souffler les pneus.



AMÉNAGEMENT D'UN DEUXIÈME JARDIN COMMUNAUTAIRE

Un deuxième jardin communautaire comportant 26 jardinets de 8 mètres (24 pieds) sur 1,2 mètre (4 pieds) a été construit au parc Léo-Rouillier, situé au 888, rue Desjardins dans le secteur Christ-Roi, pour le grand bonheur des jardiniers amateurs.

CITOYEN AVERTI

La Ville a effectué une nouvelle campagne de promotion du système de messagerie automatisé Citoyen averti. L'objectif était d'inviter les citoyens et les commerçants à s'inscrire à la plateforme ou à mettre à jour leur dossier, afin qu'ils soient avisés par messagerie vocale des mesures d'urgence, des avis importants et des travaux majeurs qui feront entrave à la circulation.



SPORTIF, CULTUREL ET PATRIMONIAL

INTERNET SANS FIL DANS LES ESPACES PUBLICS

La Ville a poursuivi son programme de mise en place d'un réseau d'accès Internet sans fil gratuit. Le parc La Clairière en est maintenant muni, tout comme les parcs Lucie-F.-Roussel, Émilie-Gamelin, Optimiste Paul-Godin, du Bassin-de-La Prairie et de l'Arrondissement. Rappelons que le Centre multifonctionnel Guy-Dupré est également doté d'un accès Internet sans fil gratuit.

Investissement : 8 000 \$



MISE AUX NORMES DE LA MAISON-À-TOUT-LE-MONDE

Une analyse de la mise aux normes de la Maison-à-Tout-le-Monde a été produite en 2017. Celle-ci indique la nécessité de réaliser des travaux afin de solidifier le mur de briques extérieur en l'ancrant dans la structure du bâtiment et de rendre étanche l'enveloppe du bâtiment à la fin de la période de gel. Une analyse de la vocation de ce bâtiment est également prévue en 2018.

Investissement : 6 500 \$ pour l'analyse



REVÊTEMENT MULTIFONCTIONNEL À LA PATINOIRE DU PARC ÉMILIE-GAMELIN

Un revêtement d'acrylique a été installé sur la patinoire permanente du parc Émilie-Gamelin, situé au 175, boulevard des Mésanges. Ce revêtement favorise une utilisation diversifiée et annuelle de la patinoire en offrant une surface multifonctionnelle.

Investissement : 11 641 \$



PLAN D'ACTION CULTUREL

La Ville a présenté son plan d'action culturelle 2017-2019 sur la thématique *La culture : un monde à partager!* Les 37 actions de ce plan visent à mobiliser les acteurs culturels autour des enjeux définis dans la politique culturelle, soit :

- la mise en valeur du site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie;
- l'apport de la culture au développement des jeunes;
- le développement et l'optimisation de l'offre culturelle ainsi que sa promotion et sa diffusion dynamique.

Le premier chantier du Comité culturel permanent a été la réalisation d'une étude sur les habitudes culturelles des jeunes Laprairiens.

La Ville a aussi procédé à la signature d'une entente de trois ans avec le ministère de la Culture et des Communications pour le développement culturel permettant la tenue d'activités variées.

Investissement : 48 750 \$ par la Ville et 48 750 \$ par le ministère de la Culture et des Communications



POLITIQUE FAMILIALE

À la suite d'une approche participative, la Ville de La Prairie a adopté sa nouvelle politique familiale ainsi que son plan d'action triennal 2018-2020. Les 100 actions liées à la nouvelle politique familiale visent à améliorer la qualité de vie des familles à partir de cinq axes d'intervention : la communauté, le loisir, la sécurité, l'aménagement du milieu de vie et le lien avec la Municipalité.



Politique familiale

RESTAURATION PATRIMONIALE

La Ville a mis en place un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial dans le Vieux-La Prairie. Le montant de la subvention est établi à 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 20 000 \$ en subvention par propriété.

Le budget disponible aux propriétaires atteint la somme de 100 000 \$ dont 50 % proviennent du ministère de la Culture et des Communications et 50 % de la Ville.

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ AU THÉÂTRE DU VIEUX-LA PRAIRIE

L'accessibilité au Théâtre du Vieux-La Prairie a été améliorée par l'ajout d'un monte-personne, conformément à la politique de la Ville à l'égard des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Des travaux de réfection intérieurs et extérieurs ont également été effectués.

Investissement : 106 600 \$

